



L'incontournable GR 32 en panneau

GR 32 REVÊTU KRAFT

Panneau en laine de verre revêtu d'un surfaçage kraft
quadrillé 100 x 100 mm sur une face



Bénéfices

SOUPLE ET RIGIDE À LA FOIS

- Le panneau tient debout tout seul grâce à son excellente tenue mécanique, pour une manipulation aisée par une seule personne
- La laine souple reprend parfaitement son épaisseur après ouverture, pour assurer un bon calfeutrement entre le mur et le parement, du sol au plafond ! Elle évite les ponts thermiques
- Le panneau s'adapte à tous les murs, même aux plus irréguliers
- Les prises de mesures et découpes sont facilitées grâce au quadrillage sur le revêtement kraft

PERFORMANCES THERMIQUES ET ACOUSTIQUES DE HAUT NIVEAU

- Une conductivité thermique de 0,032 W/(m.K)
- Performances acoustiques garanties : gain de 12 à 26 dB par rapport à la paroi non isolée dans le cadre d'une mise en oeuvre avec le système OPTIMA

RÉSISTANCE AU FEU : REI 30 ET 60

- Compatible sur murs support brique en collectif jusqu'à R+3

Solutions

Contre-cloison maçonnée|Optima Murs avec membrane|Cloisons séparatives thermo-acoustiques

Description

Réaction au feu	F
Absorption d'eau à court terme (Ws)	< 1
Perméabilité à la vapeur (MU)	1.0
Résistance à l'écoulement de l'air (Afr)	15.0
Certificat Acermi	02/018/100

Numéro de la DoP

0001-13

Références & Conditionnements

*Disponibilité:

A, produit disponible sur stock

B, produit disponible sur fabrication

C, produit disponible sur fabrication avec minimum de commande

Forme de conditionnement

Les panneaux sont comprimés puis conditionnés en colis sous film polyéthylène rétracté et livrés sur palettes bois banderolées.

Info-tri du produit





ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



CERTIFICAT ACERMI

N° 02/018/100 - Édition 34

Licence n° 02/018/100 - Edition 34

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en laine minérale version C du 01/07/2023 de la Certification des matériaux isolants thermiques,
According to the ACERMI General Rules of Certification, and the Factory-made mineral wool products Rules revision C from 2023-07-01 for thermal insulation materials

la société :
the company:

Raison sociale : **SAINT GOBAIN ISOVER**

Company:

Siège social : **Tour Saint-Gobain 12 place de l'Iris 92400 Courbevoie - France**

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement les produits désignés sous les références commerciales

Is authorized to apply the ACERMI marking on the product, on the packaging, and on any document directly related to the products named as the following commercial references

GR 32 REVETU KRAFT - GR 32 ROULE REVETU KRAFT - GR 32 ROULE REVETU KRAFT ALU

et fabriqués par les usines de : Chemillé - France (49)

Production plants: Orange - France (84)

Speyer - Allemagne

avec les caractéristiques certifiées figurant à partir de la page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given from page 2.

et pour les usages figurant en annexe USAGES VISÉS du présent certificat.

Uses are given in Intended uses appendix.

Ce certificat atteste que ces produits et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en laine minérale et la norme EN 13162:2012+A1 : 2015.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations Factory-made mineral wool products and the standard EN 13162:2012+A1:2015.

Ce certificat a été délivré le 18 mars 2025 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification des produits ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2026.

This certificate was issued on march 18th 2025 and is valid until december 31th 2026, except new decision due to a modification in the products or in the implemented quality system.

Pour le Président
T. GRENON

P. PRUDHON

Pour le Secrétaire
É. CRÉPON

F. RASSE

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

The validity of the certificate can be checked by consulting the database at www.acermi.com

Révision du certificat n° 02/018/100 Édition 33, délivré le 01 janvier 2024

Revision of certificate n° 02/018/100 Edition 33, issued on january 01st 2024



CERTIFICAT ACERMI
N° 02/018/100 - Édition 34
Licence n° 02/018/100 - Edition 34
CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES
Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_p = 0.032$ W/(m.K)

Certified thermal conductivity:

	Résistance thermique - <i>Thermal resistance</i>										
Épaisseur (mm)	45	60	65	70	75	80	85	90	95	100	120
R (m².K/W)	1,40	1,85	2,05	2,20	2,35	2,50	2,65	2,80	2,95	3,15	3,75
Épaisseur (mm)	130	140	150	151	160	180	-	-	-	-	-
R (m².K/W)	4,05	4,35	4,65	4,70	5,00	5,60	-	-	-	-	-

RÉACTION AU FEU : Euroclasse F

Reaction to fire:

AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T3
Absorption d'eau à court terme par immersion partielle	WS
Résistance à l'écoulement de l'air	AFr15
Capacité Thermique Massique	840 J/(Kg.K)
Transmission de vapeur d'eau (GR 32 ROULE REVETU KRAFT et GR 32 ROULE KRAFT)	Z0.1

ISOLANT SEMI-RIGIDE

Épaisseur (mm)	de 45 à 180
-----------------------	--------------------



CERTIFICAT ACERMI
N° 02/018/100 - Édition 34
Licence n° 02/018/100 - Edition 34

USAGES VISÉS

Intended uses

Le produit objet de ce certificat peut être utilisé pour les usages visés dans le tableau ci-dessous. La mise en œuvre de ce produit est précisée dans les documents de référence tels que les DTU, les règles ou recommandations professionnelles, les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application. Les usages sont attribués en considérant le produit individuel. Les applications constituées de produits multiples (ou lits multiples) doivent être réalisées selon les exigences des documents de mise en œuvre. Il appartient au maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise de vérifier que l'usage de ce certificat correspond à la version des règles de l'art applicables, et à la réglementation en vigueur.

USAGE VISÉ (selon le Cahier Technique G)		RÉFÉRENCES COMMERCIALES	OBSERVATIONS ÉVENTUELLES
Murs donnant sur l'extérieur : isolation thermique par l'intérieur	Contre cloison plaques de plâtre	GR 32 REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT ALU	
	Contre-cloison en maçonnerie de petits éléments	GR 32 REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT ALU	
	Contre-cloison en carreaux de plâtre	GR 32 REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT ALU	
Murs isolation thermique intégrée	Double mur en maçonnerie	GR 32 REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT ALU	
	Murs à ossature bois	GR 32 REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT ALU	
Toitures inclinées et plafonds	Isolant posé en rampant de toiture par l'intérieur - entre et sous chevron	GR 32 REVETU KRAFT	
		GR 32 ROULE REVETU KRAFT	